ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA SARTHE

69ème Congrès Départemental

21 octobre 2017

Sillé-le-Guillaume

Rapport d'activités pour 2016-2017 : Présentation par Marc JOULAUD, Président

Le rapport d'activité de notre association retrace les actions menées depuis notre dernière assemblée générale du 15 octobre 2016.

- **Les réunions du Comité directeur :**

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu les lundis :
- 28 novembre 2016,
- 6 mars 2017,
- 26 juin 2017,
- et le 18 septembre 2017 en présence du Préfet de la Sarthe,

le tout dans une bonne ambiance de travail, d'échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

****

- **Initiatives et faits marquants 2016/2017 :**

1/ Réunion de la FRAMEL : Fédération régionale des associations de maires et élus ligériens :

Depuis le 25 avril 2016, les 5 Associations de maires des Pays de la Loire ont officiellement créé **la FRAMEL** (**fédération régionale des associations des maires et élus ligériens**), afin d'avoir une identité régionale.

Le Président actuel est le Président de l'Association des maires du 49 : Jean-Luc DAVY. La présidence sera tournante chaque année.
Une Assemblée générale s'est tenue **le 26 avril 2017** à Nantes.

En juin 2017, un courrier a été envoyé au Ministre de l'intérieur sur les cartes nationales d'identité, signé par les 5 présidents de la FRAMEL, relayant les difficultés rencontrées par les communes de nos 5 départements dans la mise en œuvre de cette réforme.

2/ Réunion de Réseau Local Sarthe :

Le 4 avril dernier, à l'Abbaye de l'Epau, se sont déroulées les 1ères rencontres du **Réseau LOCAL Sarthe**, né en juillet 2016, afin de **mettre en lien les acteurs** du territoire qui œuvrent pour le développement de l'approvisionnement local.

Cet événement a permis à plus de **170 fournisseurs de produits locaux** (*producteurs/trices, transformateurs, grossistes*) **et acteurs de la restauration collective** de la Sarthe (*élu(e)s, gestionnaires et cuisinier(e)s des écoles, collèges, Lycées, EHPAD, Hôpitaux, sociétés de restauration collectives...*), de se rencontrer et d'échanger autour d'un objectif partagé : **augmenter la part des produits locaux et de qualité en restauration collective.**

L'après-midi a été l'occasion de rappeler les enjeux de l'approvisionnement local :

- conforter les bassins de productions agricoles et les emplois induits dans le département de la Sarthe ,

-répondre aux attentes de la société et à l'enjeu de santé publique en améliorant la qualité des repas.

Puis dans un second temps de présenter les atouts du Réseau LOCAL : mise en lumière des actions menées sur le territoire, mise à disposition de ressources, accès à un espace de travail collaboratif numérique, faciliter les échanges et informer en un seul lieu.

Les professionnels se sont ensuite réunis autour d'ateliers thématiques :

- « Produits locaux et règlementation sanitaire, des réponses à vos questions ».
- « Découverte d'un outil pour anticiper et planifier ses besoins ».
- « Gaspillage alimentaire, des actions à mener ».

Pour envisager de nouveaux partenariats entre la restauration collective et fournisseurs, la journée s'est clôturée par le stand des producteurs.

3/ Signature de la Convention avec Pôle emploi :

Le 3 mars dernier, Pôle emploi et notre Association avons signé une convention de partenariat.

Cette convention a pour objectif de renforcer le partenariat entre les maires, les présidents d'intercommunalité et les services de Pôle Emploi sur tout le territoire de la Sarthe. Ils feront converger leurs moyens respectifs au service des demandeurs d'emploi et de l'attractivité économique des territoires.

Dans un contexte de hausse de la précarité des citoyens et de chômage élevé, les maires et les présidents d'intercommunalités sont fortement concernés par la question de l'emploi, tant comme employeurs que comme « moteurs » des politiques locales. Ils ont d'ailleurs développé des outils territoriaux pour accompagner et soutenir les politiques d'emploi.

De plus, la réforme territoriale et l'instauration du nouveau service public de l'emploi rendent indispensables la coordination des dispositifs et acteurs existants et la pérennité des outils territoriaux.

Les maires et les présidents d'intercommunalité, élus de proximité, sont en première ligne pour répondre aux attentes de leurs concitoyens dans ce domaine comme dans bien d'autres. La fine connaissance du tissu économique de leur territoire, articulée avec leur capacité à développer des politiques innovantes adaptés à la réalité du terrain, en font **des acteurs incontournables de la lutte contre le chômage**.

4/ Signature de la Charte sécurité routière :

Le 29 septembre dernier, le Préfet de la Sarthe et Thierry COZIC représentant le Président Joulaud ont signé cette charte de partenariat sur la Sécurité routière.

L'objet de cette charte est d'informer et de sensibiliser les maires et présidents d'intercommunalité, en vue de développer des plans d'actions de sécurité routière dans le cadre des champs de compétences communales ou intercommunales.

Les élus sont, en effet, un partenaire privilégié de la politique publique de sécurité routière. Nous sommes directement concernés, aux côtés de l'État, à la mise en œuvre de cette politique et nous pouvons contribuer ainsi à la diminution du nombre d'accidents et de la mortalité sur les routes.

****

- **Interventions et mobilisation pour la défense des intérêts et communes et communautés de communes :**

1/ Les CNI :

En juin 2017, nous avons relayé auprès des communes sarthoises, le courrier adressé au Ministre de l'intérieur sur les cartes nationales d'identité, signé par les 5 présidents de la FRAMEL.
Ce courrier a également été envoyé au Préfet de la Sarthe.
De plus, le Président Joulaud, aux vues des difficultés rencontrées dans les 17 communes sarthoises disposant d'un dispositif de recueil, a demandé au Préfet qu'une réunion soit organisée avant l'été, afin de permettre aux élus et aux agents de poser leurs questions sur ce même sujet.
Cette réunion s'est tenue le 23 juin dernier en Préfecture.

2/ La rentrée scolaire 2017/2018 :

Le 3 avril 2017, le Président Joulaud a adressé un courrier au Dasen de la Sarthe concernant les ouvertures et fermetures de classe pour la rentrée scolaire 2017-2018.

En complément, **le 26 juin dernier**, le Président et le comité directeur demandaient au DASEN de bien vouloir organiser un CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale) avant le 14 juillet, afin de permettre aux élus qui y siègent d'avoir connaissance de la nouvelle carte scolaire et de pouvoir en débattre en séance. Celui-ci s'est tenu le 12 juillet.

3/ La réforme des rythmes scolaires :

Le 16 juin 2017, le Président de l'association, Marc JOULAUD, vous a adressé un courrier suite à sa rencontre, la veille, avec le DASEN de la Sarthe. Celui-ci concernait **le projet de décret sur une nouvelle dérogation à l'organisation des temps scolaires**. En effet, les nouveaux rythmes scolaires allaient connaître une nouvelle évolution en n'étant plus obligatoires.

Mais pour se faire, leur application devait faire l'objet d'une demande locale de dérogation pour permettre, à ceux qui le souhaitaient, de revenir à la semaine scolaire de 8 demi-journées sur 4 jours, dès la prochaine rentrée de septembre.

Un avis concordant du conseil d'école et de la municipalité étaient pour cela nécessaire, sous réserve de l'organisation des transports scolaires.

Le Président vous invitait donc, aux vues du calendrier serré, à nous faire part de l'état d'avancement de vos réflexions à ce sujet, et surtout à vous rapprocher des services de Monsieur MILVILLE, Dasen.

****

▪ Réunions animées par la directrice :

Tatiana DUPONT, notre Directrice juriste, intervient régulièrement, quand elle est sollicitée à la demande des élus et des agents territoriaux, dans son rôle d'accompagnement et de conseil des communes et des communautés de communes sarthoises.

1/Réunions des DGS et secrétaires de mairie :

Notre directrice est invitée à intervenir à chaque réunion des DGS et secrétaires de mairie du département.

Elle est intervenue :

-Le 27 avril 2017 à Sablé-sur-Sarthe lors de la réunion des DGS et secrétaires de mairie sur : le DIF des élus locaux, les cartes nationales d'identité et leurs nouvelles modalités d'instruction et de mise en œuvre, les nouvelles compétences des communautés de communes, et la Loi de modernisation de la justice du XXIe siècle, volet état civil.

-Le 3 octobre à Saint-Calais, elle est intervenue sur les différentes formes de délégation du conseil municipal au maire et sur l'actualité juridique.

2/ Intervention à la conférence des territoires organisée par le département de la Sarthe :

-**Le 30 mars dernier**, elle a coanimé avec le maire d'une commune nouvelle et le maire d'une commune déléguée, un atelier intitulé : « Former une commune nouvelle ».

3/ Réunion lors de conseils municipaux :

Tatiana est intervenue, à la demande des élus sarthois, **afin d'animer des réunions d'information ou lors de conseils municipaux sur :** les relations entre agents et élus, le fonctionnement du conseil municipal, les communes nouvelles.
-A Cérans-Foulletourte, le 19 octobre 2016 ;
-Au Lude, le 4 novembre 2016 ;
-Au Bailleul le 18 septembre 2017.

4/ Animation du groupe de travail pour les nouveaux élus :

Depuis mars 2014, **un groupe de travail pour les nouveaux élus a été créé,** sur suggestion de Marc FOUQUET, Maire de Dollon. Celui-ci en est l'élu-référent.
Ce groupe s'articule autour des problématiques des nouveaux élus. Il vous permet d'échanger sur vos expériences, d'aborder ensemble des thématiques et de nous faire remonter les difficultés que vous rencontrez.

Il est ouvert à tous les nouveaux élus. D'ailleurs, certains nous rejoignent au fur et à mesure des thématiques abordées.

Ce groupe s'est réuni 4 fois depuis le début notre AG d'octobre 2016, au rythme d'une réunion par trimestre. Les réunions ont lieu le soir **de 19h00 à 21h00.**

5/ Animation du groupe de travail-eau :

Ce **groupe de travail eau** au sein de notre association s'est reconstitué à la demande de quelques maires également présidents de syndicats d'eau.
Ce groupe existait déjà sous le mandat précédent, mais il ne se réunissait plus.

Là, aux vues de l'actualité de la loi Notre, ces élus ont souhaité qu'un travail d'information et de réflexion soit mené au sein de notre association, à destination de l'ensemble des présidents de syndicats d'eau sarthois.

Ce groupe s'est donc réuni le 22 novembre dernier. A cette réunion de novembre, l'ensemble des présidents de communautés de communes ont également été conviés afin d'échanger sur l'avenir de l'eau en Sarthe.

****

- **Les Partenariats** :

- Depuis 2015, nous avons initié des partenariats avec des entreprises.
-Nous allons d'ailleurs renouveler, lors de l'assemblée générale, notre convention partenariale pour 2 ans avec **Grdf.** Celle-ci sera signée avec la directrice Magalie SERON.

-Les conventions avec **Véolia et EDF** arrivant à échéance cette année, nous sommes en train de travailler à la rédaction d'une nouvelle convention pour 2018-2019.

-La convention signée avec **Enédis** lors notre AG du 15 octobre 2016 se poursuit.

-De plus, pour la 1ère fois, nous accueillons à notre congrès **le Crédit Mutuel**, qui a souhaité être présent ce matin à vos côtés.

-Enfin, cette année un nouveau partenaire nous rejoint : il s'agit du **groupe la Poste.** La convention partenariale annuelle sera signée lors du congrès des maires à Paris sur leur stand le jeudi 23 novembre 2017.

****

- **Les deux principaux domaines d'activité traités par notre association** :

  - le conseil et la documentation
  - la formation et l'information

Votre association a pour rôle de faciliter à ses adhérents l'exercice de leurs fonctions, notamment au travers de l'information.

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique est au cœur des activités de l' Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

De mai à fin septembre, nous avons accueilli, pour la seconde année consécutive, une stagiaire juriste en droit public, qui a aidé au quotidien la directrice sur toutes les questions que nous nous posons.

Cette année encore, nous allons dépasser, d**'ici la fin de l'année 2017, les 800 questions.**

2°) Formation et Information

D'octobre 2016 à septembre 2017, nous vous avons proposé :

- **15 journées** complètes de formations auxquelles **173 élus** ont participé,

-**29** réunions d'information suivies par **789 élus et agents territoriaux**.

a) Les thématiques des réunions d'information :

J'attire votre attention sur le fait que les réunions d'information sont le plus souvent décentralisées sur notre département et démultipliées (de 2 à 5 réunions sur l'ensemble du territoire sur un même sujet).

Fin 2016 :

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2016 ,voici les thèmes qui ont été abordés.

-*Les 23, 30 novembre et 6 décembre 2016*, nous vous avons proposé 3 réunions d'information d'échange avec les maires autour des activités d'Enédis.

- *Les 23 novembre et 9 décembre 2016,* 2 conférences sur la relation élus et cadres territoriaux, en collaboration avec le CNFPT et le CDG 72.

<u>En 2017</u> :

- *Le 28 février 2017*, nous avons organisé une matinée sur le thème : **« Actualités juridiques pour les DGS + Présentation de la télé déclaration des revenus par les services de la DDFIP ».**

Cette réunion était animée par Christophe Forcinal, Avocat au cabinet Arthémis, le Centre de Gestion de la Sarthe et la DDFIP de la Sarthe.

- *Le 8 mars 2017*, nous vous avons proposé une réunion en soirée sur : **« Les pouvoirs de police du Maire + Présentation de la télé déclaration des revenus par la DDFIP »,** présentée par Christophe Forcinal et les services de la DDFIP de la Sarthe.

-*En mars 2017*, 3 réunions d'information ont été organisées sur : **« La révision des valeurs locatives des locaux professionnels** » à Arnage, La Flèche et Beaumont-sur-Sarthe, avec les services de la DDFIP de la Sarthe.

-*Les 29 et 31 mars 2017,* nous avons proposé 2 sessions à destination des agents territoriaux sur « **Les modalités pratiques de la TVA en mode dématérialisé pour les collectivités locales** », en partenariat avec la DDFIP et le CDG 72.

-*Le 04 avril 2017,* le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture de la Sarthe et votre Association des Maires vous ont proposé une demi-journée **"1ères rencontres du Réseau local 72"**, à l'Abbaye de l'Epau.

- *Le 5 avril 2017*, en collaboration avec le Réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire et le CAUE de la Sarthe, nous avons proposé une réunion sur « **Entretien des espaces publics : comment vivre la loi Labbé depuis le 1er janvier 2017** ».

- *Le 6 avril 2017*, nous avons programmé un après-midi sur le thème **« Assimiler les changements en matière de commande publique + Présentation de la**

télé déclaration des revenus par la DDFIP », animé par Christophe Forcinal et la DDFIP.

- *Le 11 mai 2017*, nous vous avons proposé une réunion sur : **« Le contentieux de l'urbanisme + Présentation de la télé déclaration des revenus par la DDFIP »**, animée par Christophe Forcinal et la DDFIP.

- *Le 6 juin 2017*, nous avons programmé 2 réunions afin de **présenter l'Association ICP (Internet et Commande publique)**, que nous avons rejoint en 2010 et les services qu'elle propose.

Son Pôle « Internet » a pour objectif de permettre aux communes et communautés de communes de bénéficier d'une aide à la réalisation de leur propre site internet.

Aujourd'hui, l'Association ICP poursuit la démarche en **améliorant son interface selon les attentes des collectivités**, mais également en intégrant les nouveautés technologiques du Web. Elle a également développé **un outil de gestion de pointage pour les cantines, accueil périscolaire et accueil de loisirs,** qui vous a été présenté.

Enfin, elle vous propose désormais de créer votre bulletin municipal en quelques clics.

- *Les 8, 20, 22 et 27 juin 2017* ont été organisées 4 réunions sur le département, afin de vous présenter **les différentes missions de l'Association Voyageurs 72**.

-*En juillet (les 4 et 6 juillet),* nous avons lancé **les rencontres partenariales des finances locales** avec la DDFIP et CDG, à destination des agents territoriaux.

- *Le 10 juillet 2017*, nous avons programmé une matinée sur le thème **« Aménager de nouvelles zones : les modes de gestion envisageables »**, animée par Christophe Forcinal.

- *Le 11 septembre 2017,* une soirée d'information a été organisée sur : « **Comment protéger vos données des attaques extérieures et des dysfonctionnements internes** ». Thomas HEBERT de Dimoxilo est intervenu sur ce sujet.

- *Le 26 septembre 2017,* une réunion en soirée sur : « **Les services numériques à l'école** », en collaboration avec les services de l'Education Nationale.

b) Les formations :

Nous vous indiquons que l'Association des maires, adjoints et présidents d'Intercommunalité de la Sarthe dispose de **l'agrément de formation du Ministère de l'Intérieur depuis 2001. Cet agrément a été renouvelé en 2015 pour 4 ans.**

Les thèmes, qui vous ont été proposés, sont les suivants :
- La stratégie financière le 10/11/2016 par la société Polyvalences,
- La prise de parole les 17/11/2016, 02/03/2017 et 08/09/2017 par Mme Deniau,
- Organiser et animer des réunions efficaces le 24/11/2016 et 20/04/2017 par Mme Deniau,
- Le règlement du cimetière les 05/12/2016, 23/02/2017 et 04/05/2017 par Mme Sylvestre,

- Mieux se connaitre pour mieux communiquer le 12/01/2017 par Mme Deniau,

- Travailler concrètement à l'élaboration du budget de la commune le 21/02/2017 par la société Pro-Conseil,

- Reprise des concessions le 22/02/2017 et une nouvelle session aura lieu le 20/12/2017 par Mme Sylvestre,

-Maires, adjoints et conseil municipal : compétences, rôles, droits et obligations le 01/03/2017 par Pro-Conseil,

-Comment j'écoute l'autre : 3 clés pour écouter le 21/03/2017 par Espace Ecoute formation,

- Marché à procédure adaptée – MAPA : étude d'un cas concret et cadre de la négociation le 18/04/2017 par M. Lechat,

-Appréhender les réseaux sociaux en tant qu'élu d'une collectivité par Pro-Conseil le 27 avril 2017.

****

- **Les représentations au sein des commissions :**

Une autre mission de l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe consiste **dans la désignation d'élus locaux dans des instances de réflexion et de décision.**

Mais aussi à la participation du Président dans ces commissions.

En effet, l'association doit **nommer des représentants des communes et des communautés de communes** dans plus de 70 conseils, comités, commissions ou groupes de travail au niveau départemental, régional ou national.
Ces désignations sont très lourdes d'enjeux. C'est de la pertinence de ces désignations que dépend, en partie, la défense efficace des intérêts des adhérents de l'association.

Je tiens donc à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.